

La Normandie organise une marche pour lutter contre l'abandon des animaux de compagnie

Dimanche 21 juillet 2024, la Normandie organise une marche des croquettes pour lutter contre l'abandon des animaux domestiques, autour de l'étang du vieux château de Noues-de-Sienne (Calvados). Chaque inscription, payante, permet de payer des repas dans les refuges.

Marcher et faire une bonne action. Voilà ce que propose [l'entreprise viroise la Normandie](#), dimanche 21 juillet 2024. Au départ du parking de l'étang du vieux château de Noues-de-Sienne, l'entreprise de croquettes et pâtées pour animaux de compagnies organise une « marche des croquettes ». « **À chaque kilomètre marché, un repas est donné à un refuge pour un animal** », détaille Julien Moureaux, chef de projet communication à la [Normandie Petfood](#).

L'été, le moment de lutter contre l'abandon des animaux

Grâce à l'inscription, obligatoire pour participer, l'argent sera reversé en totalité à l'association Solidarité Peuple Animal. « **On est toujours dans le même credo : nous nourrissons les animaux qui ont la chance d'avoir des maîtres, mais il ne faut pas oublier les autres. C'est normal que l'on soit le relais sur le territoire virois.** » Cette marche est organisée dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre l'abandon des animaux, qui a eu lieu le 29 juin 2024, soit le premier jour des grands départs en vacances, qui marque un pic d'abandon des chiens et chats. Une période où l'entreprise veut rappeler aux Virois et Bocains que les refuges ont besoin d'aide. « **Ils ont toujours besoin de bénévoles, de temps mais aussi de matériel.** »

Marche des croquettes de la Normandie Petfood, rendez-vous au parking de l'étang du vieux château, dans la forêt de Saint-Sever, à Noues de Sienne. 5 €, reversés à des refuges. Inscription obligatoire sur : marchedescroquettes.com ; circuit de 5 km, animaux autorisés, de 10 h à 12 h.



À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'abandon des animaux, la Normandie Petfood organise une « Marche des croquettes » autour de l'étang du Vieux-Château dans la forêt de Saint-Sever.

Archives Ouest-France